

Un député pour tous

Les 10 et 17 juin prochains, vous aurez à élire votre député.

Dans notre démocratie, les députés sont les représentants des citoyens : ils votent les lois, en proposent et contrôlent l'action du gouvernement. C'est pourquoi le Président de la République nomme un Premier ministre issu de la majorité parlementaire.

En Ile-de-France, à Paris, au Sénat depuis septembre, comme dans le 11ème et le 20ème, la gauche détient tous les pouvoirs. Si elle devenait demain majoritaire à l'Assemblée nationale, la gauche gouvernerait seule depuis la Présidence de la République jusqu'à la mairie d'arrondissement. Faut-il donner tous les pouvoirs à un seul parti ?

Le choix que vous aurez à faire est décisif. Le monde traverse une crise économique et financière sans précédent. Et pourtant, la gauche compte se lancer dans un vaste programme de nouvelles dépenses publiques. Peut-elle avoir raison contre le reste de l'Europe ?

Élu du 11ème arrondissement depuis quatre ans, je connais bien les problèmes de nos quartiers.

Vos constats sont les miens. L'insécurité progresse, les classes moyennes sont chassées, le déclin économique s'accroît. La pauvreté s'étend et le manque de perspectives pour nos jeunes inquiète.

Avez-vous jamais entendu votre député sortant vous défendre ?

La gauche veut vous imposer une professionnelle de la politique, fruit d'un accord purement électoral. Les habitants de la 6ème circonscription ont besoin d'une personne proche d'eux et qui les écoute.

Je m'engage, chaque semaine, à vous recevoir personnellement dans chacune des deux mairies d'arrondissement et à organiser, chaque trimestre, une réunion de compte-rendu de mandat dans un quartier de la circonscription.

Je veux me dévouer pour vous.
Un député pour tous, c'est possible.

9 réunions
pour rencontrer
votre candidat



Permanence 19, rue Paul Bert, Paris 11e

Je soutiens la campagne de Jack-Yves Bohbot

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TEL (facultatif) : E-MAIL (facultatif) :

JE SOUTIENS LA CANDIDATURE DE JACK-YVES BOHBOT

JE FAIS UN DON DE (en euros) :

SIGNATURE

A retourner accompagné de votre chèque à l'ordre de : AFACL de Jack-Yves Bohbot à l'adresse suivante:
c/o Mahmoud Tall, 53 rue de Tanger 75019 Paris

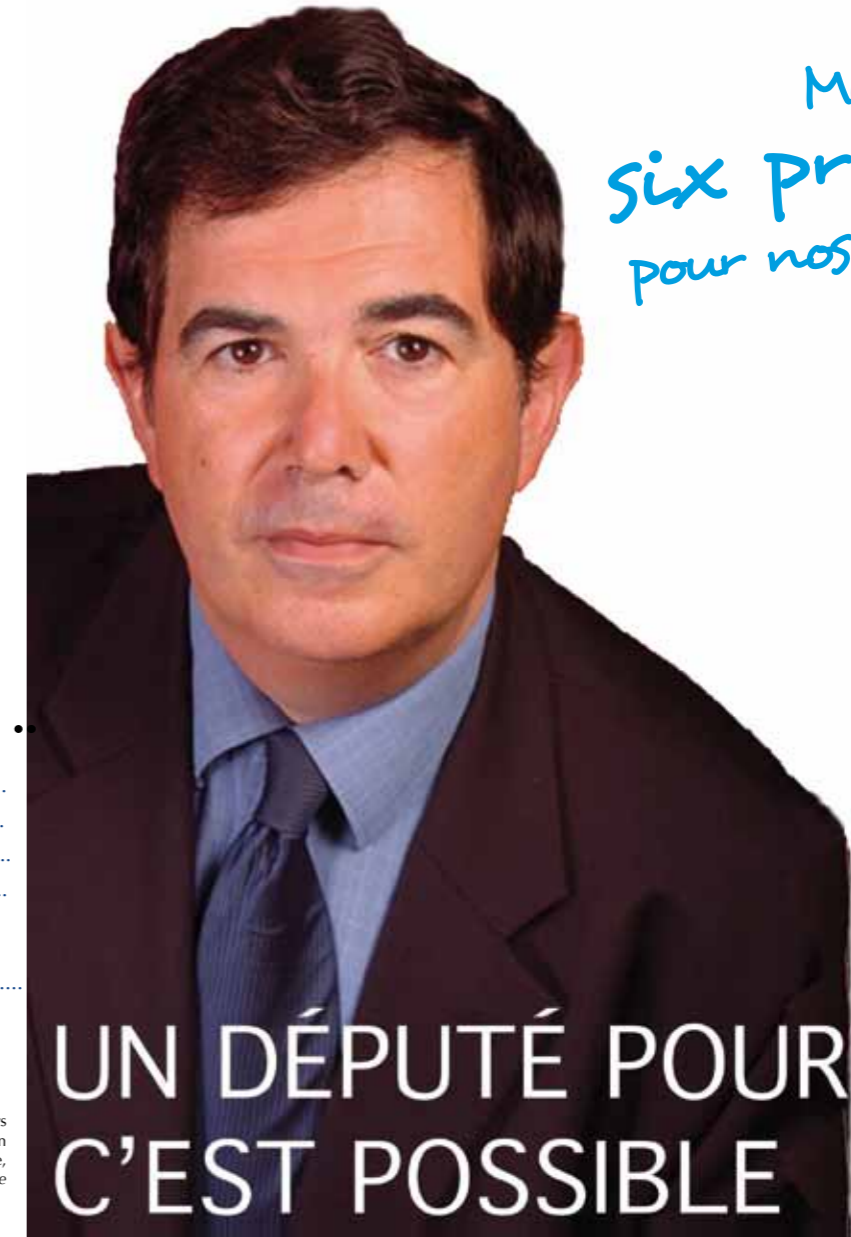
AFACL de Jack-Yves Bohbot est l'Association de financement de la campagne de Jack-Yves Bohbot, déclarée à la Préfecture de Police de Paris le 6 mars 2012. Seules les personnes physiques sont autorisées à verser des dons aux candidats, dans la limite de 4 600 euros par an et par élection. Votre don donne lieu à une réduction d'impôt de 66% des sommes versées dans la limite de 20% du revenu imposable. Vous recevrez, dans le courant de l'année, un récépissé de don ouvrant droit à une réduction d'impôt (Loi n°95-65 du 19 janvier 1995 modifiée relative au financement de la vie politique. Article L.52-8 du Code électoral).

10 ET 17 JUIN 2012 - 6^e CIRCONSCRIPTION DE PARIS

www.jackyvesbohbot.fr

JACK-YVES BOHBOT

CONSEILLER DU 11^e



Mes
six priorités
pour nos quartiers

UN DÉPUTÉ POUR TOUS C'EST POSSIBLE



Jack-Yves Bohbot



Annie Gury
Suppléante

En 2008, Jack-Yves est élu conseiller du 11ème arrondissement. Il devient, quelques mois plus tard, le responsable UMP de la 6ème circonscription de Paris. Depuis dix ans, il est cadre dans un cabinet international d'audit et de conseil.

Lors de la visite de Bachar El Assad à Paris en 2001, **Jack-Yves** dénonce l'antisémitisme du dictateur syrien en interrompant son discours à l'Hôtel de Ville.



En 1989, **Jack-Yves** devient le benjamin du conseil de Paris. La même année, il se marie avec Corinne. Il est le père de quatre enfants, Adélaïde, Raphaël, Lauren et Emmanuelle.

A l'âge de vingt-six ans, Jacques Chirac le nomme officier municipal délégué du 2ème arrondissement, président de la commission d'arrondissement. A ce titre, il gère cet arrondissement.

Après des études à la faculté de médecine de l'Hôpital Saint-Antoine, il part aux Etats-Unis et intègre la Kennedy School de l'université d'Harvard. Il en sort diplômé du programme «State and local government»



Jack-Yves naît à Vincennes. Jusqu'à l'âge de vingt ans, il vit à Asnières où il est élève au lycée Auguste Renoir. Son père, Salvador Bohbot, d'origine marocaine, était médecin de quartier.



Annie vit depuis trente ans dans le 20ème arrondissement, où elle mène une activité associative et politique. Gaulliste de conviction, par fidélité à son père, ancien de la 2ème DB du général Leclerc qui a libéré Paris. Elle est aujourd'hui l'une des responsables de l'UMP dans le 20ème arrondissement.



Annie poursuit son parcours professionnel dans le monde des assurances où elle gravit un à un les échelons et finit sa carrière comme directrice du département banques.



Annie se marie à la mairie du 11ème. Elle est mère de deux enfants. David est devenu pédiatre et Delphine restauratrice.

Après avoir obtenu le baccalauréat, elle entre dans une société de souscription et de gestion de contrats. Elle devient rapidement responsable d'un portefeuille d'affaires dans une société d'assurance.



Annie est un enfant du 20ème : elle passe son enfance au 55 rue Planchat. Dans cet immeuble vivait son grand-père maternel, Louis-Georges Picot, résistant assassiné par les nazis au camp d'Auschwitz le 19 septembre 1942.



Lutter contre la dégradation du quartier



Les pouvoirs publics ont abandonné depuis trop longtemps nos deux arrondissements. Le trafic de drogue y prospère en pleine journée, les agressions sont trop nombreuses, les incivilités de toutes sortes pèsent sur la vie de ceux qui désespèrent de retrouver le calme d'autrefois. Je ne peux pas me résoudre à voir nos quartiers sombrer sous le coup des renoncements. Il faut au contraire renforcer l'arsenal des sanctions. Je me battrai donc pour que

soit maintenue l'automaticité des peines pour les délinquants en étendant les peines-plancher. Pour s'assurer de leur exécution, il faut construire de nouvelles places de prison, interdire les libérations conditionnelles avant qu'au moins 2/3 de la peine ne soient purgés et faire appliquer toutes les peines de prison de moins de deux ans. De plus en plus de délinquants dans nos arrondissements ne sont pas majeurs : il faut que ceux-ci soient punis afin qu'ils comprennent la gravité de leurs actes. C'est pourquoi il est nécessaire de confier ces jeunes à des juges spécialisés et systématiquement les obliger à réparer les dommages qu'ils ont causés. Enfin, la présence policière doit être plus importante et les caméras de vidéo-protection plus nombreuses. Il faut poursuivre les efforts engagés. Il est urgent d'agir.

Rétablir le logement intermédiaire

Coincé entre un centre-ville hyper-doté et une petite couronne objet de toutes les attentions, l'Est parisien apparaît à bien des égards comme le parent pauvre des politiques publiques. Les classes moyennes sont, depuis des années, inexorablement chassées d'un Paris réservé «aux menus et aux dodus». Elles ne trouvent plus leur place dans le parc social destiné aux plus défavorisés et elles n'ont pas accès au secteur privé dont les prix sont devenus prohibitifs, même dans nos quartiers. Cela doit changer ! Je propose que des dispositifs législatifs permettent qu'à Paris soit rétabli le logement social intermédiaire, pour que les classes moyennes (fonctionnaires, salariés, employés) bénéficient de logements à des prix abordables.

Les classes moyennes ne doivent plus avoir le sentiment d'être des « laissées pour compte ». Je les défendrai.

Dépendance

La durée de vie ne cesse de s'allonger, et le nombre de personnes âgées dépendantes ne cesse d'augmenter. Face à ce défi, notre système de prise en charge n'est plus adapté : le coût des maisons de retraite devient insupportable pour les familles, surtout dans nos arrondissements modestes. Elu à l'Assemblée Nationale, je m'engage à proposer la création d'une assurance obligatoire dès 50 ans contre la perte d'autonomie et à instaurer un appel sur succession. Même en fin de vie, chacun doit pouvoir continuer à vivre dans son quartier, auprès de ses proches. C'est une question de dignité.

Grand Paris

L'ambitieux projet du Grand Paris ne doit pas être enterré. Il prévoit notamment la construction d'un métro autour de Paris ainsi que l'allongement et la modernisation de lignes existantes, pour un investissement de 32,5 milliards d'euros. La réalisation de ce projet concernera les Parisiens confrontés chaque jour à l'enfer de lignes de métro et de RER au bord de l'asphyxie.

C'est pourquoi la réorganisation du réseau de transport francilien doit être poursuivie, en réorientant les flux de banlieue à banlieue hors de la capitale. De plus, la construction massive de nouveaux logements en région soulagera les tensions qui pèsent sur l'immobilier parisien.

Mes six priorités pour nos quartiers

Enrayer le déclin économique de nos quartiers

Multiplication des fermetures de commerces, départ des artisans et des travailleurs indépendants : nos quartiers souffrent de l'absence totale d'intérêt des responsables politiques locaux. Les conséquences sont dramatiques : suppression d'emplois, locaux abandonnés, perte de savoir-faire, paupérisation du quartier. Les entreprises se détournent de l'Est parisien, car rien n'est mis en oeuvre pour les accueillir, les attirer ou les retenir. Il faut casser la spirale de ce déclin économique. Pourtant, les solutions ne manquent pas. Allègement des charges pour les artisans, les travailleurs indépendants et les commerçants, création d'espaces de stationnement réservés pour les livraisons et de parcs de stationnement, développement d'établissements locaux de formation professionnelle. Je m'engage à soutenir l'entrepreneuriat, premier créateur d'emplois dans notre pays.



Maîtriser la dépense publique

La gauche refuse toute réforme structurelle pour réduire notre dette. Et pourtant, il y a urgence ! Le premier président de la Cour des Comptes, le socialiste Didier Migaud, le reconnaît lui-même : on ne peut plus vivre au-dessus de nos moyens, et tous nos efforts doivent porter sur la réduction des déficits. Revenir aux fausses promesses (retour de la retraite à 60 ans, embauche de 60 000 fonctionnaires supplémentaires, etc.), c'est mettre en péril notre modèle social et fragiliser davantage les plus modestes. 91% du projet de la gauche sera financé par des hausses d'impôts.

Il faut au contraire réformer notre modèle pour non seulement dépenser moins, mais aussi dépenser mieux, c'est-à-dire en améliorant la qualité du service public. Les solutions ne manquent pas : réduction du train de vie des collectivités, accroissement de la lutte contre la fraude sociale, création d'un impôt sur les grands groupes, création d'un impôt sur les exilés fiscaux. Les habitants de nos quartiers souffriraient les premiers du laxisme budgétaire de la gauche.

Mes six priorités pour nos quartiers